

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



FINISTÈRE


Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS...) : Crédit Agricole En Ligne Particuliers ⁽¹⁾	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail	Gratuit
Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou VISA	44,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou VISA	43,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	18 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• MasterCard, VISA à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €/retrait
• L'Autre Carte à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1€/retrait
• MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Globe Trotter	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	24 €/an par compte
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence vers une autre banque	4,10 €/virement
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de leurs tarifs.

(1) Tarif hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

 : Symbole signalant les services inclus dans les offres groupées de services Essentiel/Premium/Prestige (p.9).

 : Symbole signalant les services intégrés à "Adhésion 1,2,3 et +" (p.4).














▲ : Symbole signalant les services bancaires de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code monétaire et financier.

))) : Logo indiquant les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile et auprès de votre Conseiller.

● : Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-finistere (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	2
	Adhésion 1,2,3 et +	4
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	4
	Ouverture, Transformation, Clôture	
	Relevés de compte	
	Tenue de compte	
	Services en agence	
	Frais de recherche de documents	
	Change	
	Banque à distance	5
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Service alertes par SMS ou par MAIL	
	Téléphone	
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	Cartes	
	Virements	
	Prélèvements SEPA/TIP SEPA	
	Chèques	
	Offres groupées de services	9
	Offre Essentiel/Offre Premium/Offre Prestige	
	Offre Globe Trotter	
	Offre Eko	
	Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé	
	Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	14
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	15
	Découverts	
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et placements financiers	17
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Opérations à l'étranger	18
	Paiements vers l'étranger	
	Paiements en provenance de l'étranger	
	Assurances et prévoyance	19
	Assurance de la Banque au Quotidien	
	Assurances pour vous et vos proches	
	Assurances pour vos biens	
	Assurances pour vous protéger au quotidien	
	Assurance emprunteur	
	Succession	19
	Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	
	Autres services	20
	Magazines	
	Résoudre un litige	20

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La formule Adhésion 1, 2, 3 et +

Il s'agit d'une formule famille, avec une seule cotisation mensuelle pour toute la famille quel que soit le nombre de comptes détenus par l'ensemble des adhérents de la formule choisie.

La formule Adhésion 1,2,3 et + est une alternative au paiement des services à la carte qui englobe plusieurs lignes de notre catalogue général des services signalées par le symbole

Adhésion 1,2,3 et +

Tarifs	Sociétaire	Non sociétaire
UNO	14,85 €/mois	15,85 €/mois
DUO	26,35 €/mois	28,35 €/mois
TRIO	33,65 €/mois	36,65 €/mois
MULTI	41,05 €/mois	45,05 €/mois

**Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte****Ouverture, Transformation, Clôture**

Ouverture de compte ● ▲ **Gratuit**

Clôture ●▲/transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole **Gratuit**

Transformation en compte-joint **Gratuit**

Désolidarisation du compte-joint **48,55 €**

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ **Gratuit**

Service d'aide à la mobilité bancaire **Gratuit**

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

E-relevés toutes périodicités ⁽²⁾ **Gratuit**

Relevé mensuel "papier" ● ▲ **Gratuit**

Relevé journalier **1,37 €/relevé**

Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe **4,75 €/mois**

Relevé décadaire (3 relevés/mois) **4,11 €/mois**

Relevé quinzaine (2 relevés/mois) **2,74 €/mois**

Relevé annuel des frais **Gratuit**




Relevé IFI **51 €/relevé**

Relevé de compte en braille **Gratuit**








Relevé de frais sur instruments financiers **Gratuit**

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Tenue de compte Particuliers ●▲  et SCI non professionnelles	2,50 €/mois soit 30 €/an
• Sauf jeunes de moins de 26 ans	Gratuit
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾ ●▲	30 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ●▲ 	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations et les frais de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA) 	12,85 €/an

Services en agence

Versement d'espèces ●▲ 	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲ 	Gratuit
Frais de mise à disposition de fonds 	23,90 €/opération
Commande d'espèces dans l'agence teneur du compte ▲ 	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ●▲ 	Gratuit
(dans l'agence teneur du compte, ou autre agence si service indisponible)	
Retrait d'espèces de dépannage ⁽⁴⁾  dans une agence du Crédit Agricole du Finistère	
(dans l'agence teneur du compte, ou dans une autre agence si service indisponible)	
• 1 ^{er} retrait mensuel	Gratuit
• À partir du 2 ^{ème} retrait mensuel	2 €/retrait
Attestation d'avoirs pour solde de compte 	5,10 €/édition
Frais de location de coffre-fort	
• Location petit coffre	96 €/an
• Location coffre moyen	188 €/an
• Location grand coffre	316 €/an
• Location temporaire coffre	45,90 €/mois
Frais ouverture coffre suite à perte ou vol ou détérioration de clef et remise en état	Frais réels + 76,50 €

Frais de recherche de documents⁽⁵⁾

Recherche simple - plafonnée à 12 unités par an	Gratuit
Recherches complexes - succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...)	Sur devis

Change

Vente Kit Devises, commission sur le montant	Cours à J + 1,50 €/opération
Achat et vente billets de banque en devises	Cours à J + 4,65 €/opération



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽¹⁾

Frais des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) ⁽⁶⁾ :	Gratuit
Crédit Agricole En Ligne Particuliers ●▲ 	

Service de bourse en ligne

Se reporter à la rubrique "Ordres de bourse : achat et vente en France"

Application mobile Ma Banque	Gratuit
Application Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend : Paylib sans contact ⁽⁷⁾ , Paylib entre amis ⁽⁸⁾	Gratuit
Services d'agrégation de comptes ⁽⁹⁾ : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit

(1) Tarif hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Finistère ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

(5) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(6) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique.

(7) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(8) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(9) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Service alertes par SMS ou par MAIL ⁽¹⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par Mail 

Gratuit

Frais d'utilisation des services de banque à distance 


• Mini-relevés à jour fixe (hebdomadaire) 2,55 €/mois

• Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement 0,30 €/envoi

• Alerte Découvert : solde débiteur et rejets d'opérations

Gratuit

Téléphone

Par téléphone avec Filvert pour consultations au 02 98 88 98 80* 

Gratuit

* Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.




Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

◆ Cotisation carte

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



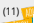
Carte de retrait ⁽¹⁰⁾ 

• Libre Service Bancaire

• Mozaïc de retrait (12/17 ans)

Gratuit

3 €/an

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ●▲ 	18 €/an	
• L'Autre Carte Majeurs Protégés	23,50 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) 		
• MasterCard Mozaïc Black (12/17 ans)	3 €/an	
• MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde (18/25 ans) - Arrêt de commercialisation	15 €/an	
• MasterCard à autorisation systématique	32 €/an	
• MasterCard EKO	35 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• MasterCard Mozaïc (18-25 ans) - Arrêt de commercialisation 	21 €/an	
• MasterCard Globe Trotter (18/30 ans) 	3,55 €/mois	
• MasterCard Standard ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾ ou VISA Classic ⁽¹¹⁾ 	44,80 €/an	43,80 €/an
• Gold MasterCard ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾ ou VISA Premier ⁽¹¹⁾ 	124 €/an	122 €/an
• MasterCard World Elite ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾ ou VISA Infinite ⁽¹¹⁾ 		314 €/an

(1) Tarif hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(10) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.

(11) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin" ⁽¹³⁾ de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.

(12) La carte "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :


- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,


- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.


◆ Paiement par carte


NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro ⁽¹³⁾ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●  **Gratuit**


Autres paiements par carte ⁽¹⁵⁾ (hors frais de change éventuels⁽¹⁴⁾) 
● Frais fixes 0,20 €/opération
● Frais variables 2,30 % du montant de l'opération
● Sauf cartes : MasterCard World Elite, VISA Infinite,
Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle du solde), Globe Trotter **Gratuit**

◆ Retrait d'espèces par carte


Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France  **Gratuit**


Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque : retrait par carte en euro ⁽¹³⁾ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) 
● Cartes internationales de paiement MasterCard ou VISA, à partir du 4^{ème} retrait mensuel 1 €/retrait
● L' Autre Carte à partir du 4^{ème} retrait mensuel ●▲ 1 €/retrait
● Cartes : MasterCardWorld Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle du solde), Globe Trotter **Gratuit**


Retrait d'espèces par carte en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)  **Gratuit**

Autres retraits par carte hors de l'EEE⁽¹⁵⁾ 
● Frais fixes 3,50 €/retrait
● Frais variables 2,40 % du montant de l'opération
● Frais de change éventuels
● Sauf cartes : MasterCard World Elite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle du solde), Globe Trotter **Gratuit**


◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple  **Gratuit**


Envoi de la carte en recommandé avec AR à la demande du client  8,55 €/envoi


Commande de carte en urgence  19 €

Carte de remplacement via le SOS Cartes avec livraison internationale 51 €

Cash Dépannage via le SOS Cartes  23,95 €


Rédédition du code confidentiel  10,70 €

Rédédition du Sécuricode (code pour Achat Vente à distance)  10,70 €

Refabrication de la carte (en cas de détérioration, perte ou vol)  11,80 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone  10 €

Modification des plafonds d'utilisation avec les applications Ma Banque et Paiement Mobile **Gratuit**

Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée  **Gratuit**

(13) Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(14) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple sur : www.credit-agricole.fr/ca-finistere

(15) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.



Virements

◆ Virement SEPA (Single Euro Payments Area)⁽¹⁶⁾ ●▲

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA.



Réception d'un virement SEPA ●▲  **Gratuit**

Réception d'un virement instantané SEPA ●▲  **Gratuit**

Émission d'un virement SEPA occasionnel ●▲  
● Par Internet (Crédit Agricole en Ligne ou autre banque) **Gratuit**
● En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole **Gratuit**
● En agence vers une autre banque **4,10 €/virement**


Émission d'un virement SEPA permanent ●▲  
● Frais de mise en place d'un virement permanent 
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) **Gratuit**
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole **Gratuit**
- en agence vers une autre banque **9 €/virement**
● Frais par virement permanent  **Gratuit**

◆ Émission d'un virement instantané SEPA


Frais par virement instantané vers un compte hors Caisse régionale (via Crédit Agricole En Ligne Particulier)⁽¹⁾   **0,90 €**


Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile **Gratuit**

◆ Autres opérations sur virements



Émission d'un virement non SEPA  Cf "Opérations à l'étranger" p.18

Modification d'un virement permanent  **Gratuit**

Demande de rappel de virement SEPA et virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre  **10,60 €/opération**

Virement Spécifique Orienté de Trésorerie (VSOT)  **10,90 €/virement**


Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲  

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲  

Courrier d'information 1^{er} prélèvement SEPA  **Gratuit**

Révocation et opposition sur avis de prélèvement SEPA ▲ 

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ●▲  

(1) Tarif hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(16) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.











- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

Chèques

Paiement d'un chèque sur le compte 	Gratuit
Remise de chèque(s) sur le compte ● ▲ 	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement (à compter de son inscription sur le compte) 	J+1 ouvré
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client  	1,88 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR à la demande du client 	8,65 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) et chéquier(s) par l'émetteur  	15,80 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲  	14,50 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Les services inclus dans les offres "Essentiel", "Premium" ou "Prestige" sont indiquées par le logo 

ESSENTIEL  (17)	PREMIUM  (18)	PRESTIGE
11,10 €/mois	17,15 €/mois	35,15 €/mois

Gestion du compte

	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus

Commission d'intervention

	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Commission d'intervention ⁽¹⁹⁾	1/an	1/an	3/an

Moyens et opérations de paiement


	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) - Débit immédiat ou débit différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) - Débit immédiat ou débit différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) - Débit différé
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	Inclus	Inclus	Inclus

(17) La formule "ESSENTIEL", en vigueur à la date d'édition du présent document, est entièrement incluse dans ADHÉSION 1, 2, 3 et +. Voir contrat.


(18) Certaines composantes de l'offre PREMIUM, en vigueur à la date d'édition du présent document, sont exclues du périmètre de l'offre ADHÉSION 1, 2, 3 et + (Sécuricompte Premium et Sécuriweb Premium). Voir contrat. Ces exclusions engendrent une tarification mensuelle distincte de celle de l'offre ADHÉSION 1, 2, 3 et +, prélevée sur le compte support désigné aux conditions du contrat de l'offre PREMIUM.

(19) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Cotisation à une offre groupée de services (suite)

	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
	11,10 €/mois	17,15 €/mois	35,15 €/mois
Émission et réception d'un virement non SEPA 	Non inclus	5 virements/an	Inclus
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁰⁾	Inclus	Inclus	Inclus
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	1/an	Illimité

Retrait d'espèces par carte⁽²¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Finistère	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement 	Non inclus	5 retraits/an	Illimité

Paiement par carte⁽²¹⁾

En euro dans un pays de l'EEE	Inclus	Inclus	Inclus
En devises dans ou hors pays de l'EEE 	Non inclus	5 paiements/an	Illimité

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ⁽²²⁾	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE PREMIUM
SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	Inclus	Inclus

Merci pour l'Info (version numérique)

Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'Info	2 demandes par an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	Illimité	Illimité	Illimité
Mon Kiosque Presse avec accès aux versions numériques	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres : Merci pour l'Info, Santé Magazine, Détente & Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents

(20) Sauf gratuité imposée par la loi.

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(22) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe
Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement Globe Trotter

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

2 €/mois

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations et les frais de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier sur demande

Retrait d'espèces par carte ⁽²¹⁾

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale
Crédit Agricole du Finistère

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre
établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre
établissement

Paiement par carte ⁽²¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique
Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte Eko

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits et services offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur et rejet d'opération
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

2 €/mois

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Moyens et opérations de paiement Eko

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « MasterCard eko » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations et les frais de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier à la demande

Retrait d'espèces par carte ⁽²¹⁾

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € par chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € par chèque.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer module Budget Protégé

En application de l'article L312-1-3- alinéa 2 du Code monétaire et financier, cette offre est réservée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière.

Socle

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations et les frais de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

1 €/mois

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé mensuel de compte papier ou électronique

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Module Budget Protégé

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Gratuité de l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois



Un changement d'adresse par an

Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)








Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Offres qui ne sont plus commercialisées⁽²³⁾

Le Compte à Composer - Le Socle 	2,15 €/mois
• Module Maîtrise du découvert (souscrit à partir du 01/01/2017) 	De 2,33 € à 6,07 €/mois
• Module Compte sécurisé	3,15 €/mois
- Premium	4,38 €/mois
• Module Suivi @ssuré	3,13 €/mois
- Premium	3,97 €/mois

Les Comptes Services aux particuliers

• Compte Service Confort 	10,50 €/mois
• Compte Service Sérénité 	8,15 €/mois
• Compte Service Privilège 	8,45 €/mois
• Compte Service Option 1 	5,04 €/mois
• Compte Service Option 2 	6,95 €/mois
• Compte Service Option 3 	9,65 €/mois
• Compte Service Maestro 	7,30 €/mois

(23) Le détail de ces offres et nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur le Catalogue général des conditions tarifaires du Crédit Agricole du Finistère, en vigueur au 1^{er} janvier 2023, disponible sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-finistere (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Irrégularités et incidents


Commission d'intervention (24) (25)

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



	Par opération	Plafond journalier	Plafond mensuel
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4 €	4 €	20 €
Autres clients particuliers	8 €	8 €	80 €

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières


Frais de retour de courrier "Pli non distribué"	16,75 €
Frais pour changement d'adresse ● ▲ 	Gratuit
Frais de lettre "Loi Crédit Consommation"	14,50 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	80 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public ⁽²⁶⁾
Procédure civile d'exécution vaine	11,60 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 	14,50 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁷⁾ ⁽²⁸⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	25 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (hors commission d'intervention) 	Gratuit
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	12 €
• Si paiement supérieur à 20 €	

Plafond mensuel des frais de dysfonctionnement ⁽²⁹⁾ **150 €/mois**

⁽²⁴⁾ Pour les clients titulaires de  : les 3 premières commissions d'intervention par année civile sont incluses dans le forfait Adhésion 1,2,3 et +.

⁽²⁵⁾ Pour les clients titulaires de l'offre , "Essentiel" et "Premium", la 1^{ère} commission d'intervention par année civile est incluse dans les offres. Pour les clients détenteurs de l'offre "Prestige", les 3 premières commissions d'intervention par année civile sont incluses dans l'offre.

⁽²⁶⁾ Dans la limite d'un plafond fixé par décret, limité par votre Caisse régionale à 80 €.

⁽²⁷⁾ Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet

⁽²⁸⁾ Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

⁽²⁹⁾ Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention, les frais de rejet de chèque et de prélèvement, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ainsi que les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire.

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Le client peut demander le remboursement de la commission d'intervention prélevée au titre de ces incidents au-delà du montant facturé pour le premier rejet sous réserve d'apporter la preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement.

Plafond de frais d'incidents aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/mois



Découverts et crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Découverts ⁽³⁰⁾

◆ Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement) :

Taux débiteur annuel	Indice de référence + marge ⁽³¹⁾
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs mensuels, entre 0 et – 200€ en moyenne mensuelle hors TAEG (hors offres groupées de service)	
• Entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois)	Gratuit
• Entre 5 et 10 jours débiteurs (par mois)	5,80 €
• Entre 11 et 20 jours débiteurs (par mois)	7,60 €
• De 21 jours à moins d'un mois débiteur (par mois)	10,20 €

◆ Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois




Taux débiteur annuel	Indice de référence + marge ⁽³¹⁾ minorée de 3 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE (cf rubrique Assurances p.19)	Fonction du montant du découvert

(30) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le contrat de crédit.

(31) L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.

Crédits à la consommation







Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

◆ Crédit renouvelable : Supplétifs	Nous consulter
◆ Prêt amortissable à taux fixe	
Prêts à la consommation Auto, Travaux, Personnel	
Prêt Regroupé (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	Nous consulter
Frais d'étude et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1,30 %
• Minimum	80 €
• Maximum (pour les prêts inférieurs ou égaux à 50 000 €)	250 €
Frais de dossier sur prêt	
• Prêt Mozaïc Permis 	Gratuit
• Prêt Mozaïc Projet 	Gratuit
• Prêt étudiant 	Gratuit

Crédits immobiliers ⁽³⁰⁾

◆ Conditions de taux	Nous consulter
◆ Frais d'étude et de montage de dossier	
(Non applicable pour certains prêts réglementés)	
% du montant emprunté	1,20 %
• Minimum	450 €
• Montant maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	500 €
Prêt Épargne Logement 	Gratuit
Prêt à Taux Zéro 	Gratuit
Éco-PTZ 	Gratuit

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)  ⁽³²⁾	
• Sans avenant au contrat	32,60 €
• Avec avenant au contrat	163 €
Attestations diverses liées au prêt 	5,10 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) 	Gratuit
Frais de mise en place de caution bancaire 	27,50 €
• Commission annuelle	2 %/an
Information aux cautions pour prêt en retard 	Gratuit
Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	Nous consulter
Demande de décompte de remboursement de prêt 	24,95 €
(exonération pour les offres émises à compter du 01/07/2016)	
<i>Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du montant du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.</i>	
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances hors Crédit Agricole	155 €
Mainlevée de garanties	
• Hypothèque, nantissement	88,70 €
Radiation de gage sur véhicule sur prêts en cours ou prêts soldés	45,90 €

(30) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le contrat de crédit.

(32) Frais de mise en place de délais, frais de pause non contractuelle, modification de périodicité de prêt, modification de compte à débiter, modification de date d'échéance.



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque

- Livrets et assimilés 100000

Gratuit

- Compte Épargne Logement et Plan Épargne Logement

120,85 €

- Plan Épargne Populaire

141,25 €

Placements financiers

◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ou d'un PEA/PEA-PME 100000

Gratuit

Transfert de compte titres ordinaire vers un autre établissement bancaire hors Caisse régionale du Crédit Agricole

- Par compte
- Par ligne sur titre nominatif et titres cotés à l'étranger

153 €

45,15 €

Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement bancaire hors Caisse régionale du Crédit Agricole

- Par ligne de titres cotés
- Par ligne de titres non cotés
- Plafond par transfert

15 €

50 €

150 €

Frais de transfert entrant de compte titres ordinaire et PEA/PEA-PME (frais de livraison pour les titres étrangers en supplément)

Gratuit

Inscription et cession de titres non cotés

1,20 % du montant de l'opération (max 500 €)

Mise en nominatif de titres

- Administré
- Pur

25,50 €

56,10 €

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽³³⁾

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES
PAR INTERNET : InvestStore Initial		
Abonnement au service InvestStore INITIAL	Gratuit	Gratuit
Actions et obligations françaises	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,50 %	<ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,59 % • Minimum : 7,85 €
PAR INTERNET : InvestStore Intégral ⁽³⁴⁾		
Abonnement au service InvestStore Intégral		
• Si moins de 24 ordres de Bourse/an	98 €/an	96 €/an
• A partir de 24 ordre de Bourse/an	Gratuit	Gratuit
Actions et obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux		
• Ordres ≤ 1 100 €	Montant proportionnel sur le montant de l'ordre : 0,09 %	Forfait par ordre : 0,99 €
• Ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %	0,09 %
PAR TELEPHONE au numéro 0 810 819 300 (prix d'un appel local + 6 centimes la minute) - Actions et Obligations françaises		
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %	1,20 %
• Frais fixes à la ligne	/	5,10€
• Avec un minimum de	/	15,40 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	/	13,25 €/ligne

(33) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

(34) Hors frais de marché et de courtage éventuels, dans le respect d'un plafond de 0,50 %

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽³³⁾

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES
PAR INTERNET : investStore Initial et Intégral ⁽³⁵⁾		
Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral	Idem "Ordres de Bourse : achat et vente en France"	
Actions et Obligations étrangères	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,50 %	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,59 % Avec un minimum de 7,85 €

◆ Droits de garde sur les comptes titres et PEA/PEA-PME

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022

	Comptes titres		PEA/PEA-PME
	Valeurs CA (OPC, obligations)	Valeurs hors CA	Valeurs CA (OPC, obligations) et valeurs hors CA
Frais fixes par Compte Titres et/ou Plan d'épargne en Action (PEA-PEA/PME) détenu	32,60 €/an		Gratuit
Pour les jeunes de moins de 26 ans ayant un portefeuille de plus de 10 000 €	16,30 €/an		
Frais sur les valeurs			
• % sur encours global (exonération des portefeuilles < 1000€)	0,12 %	0,25 %	0,40 %
• Par ligne de titre côté (exonération des portefeuilles < 1 000 €)	2 €	4 €	5 €
• Par ligne de titre non côté	/	/	25€
Pour les jeunes de moins de 26 ans	50 % du tarif normal		
Frais fixes sur encours et par ligne, par Compte-Titres détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales	Gratuit		/
Frais sur encours et par ligne sur les portefeuilles de moins de 10 000 € (jeunes de moins de 26 ans)	Gratuit		
Abonnés Invest Store Intégral : exonération des frais sur les actions uniquement	Gratuit		
Plafond total droits de garde	367 €/an		
Pour les jeunes de moins de 26 ans	183,50 €/an		

◆ Service Gestion Conseillée

1 ^{er} contrat Gestion Classique	284 €/an (71 €/trim)
1 ^{er} contrat Gestion Conseillée option Titres Vifs	612 €/an (153 €/trim)
2 ^{ème} contrat	- 30 %
3 ^{ème} contrat	- 50 %
4 ^{ème} contrat et plus	Gratuit



Opérations à l'étranger

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,45 €/mois
Commission de change sur toutes les opérations d'achat-vente de devises	0,05 %
• Minimum	8,65 €
Paiements vers l'étranger	
Virement/transfert en devise toute destination et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,55 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,45 €
• Opération de plus de 250 € pour les virements permanents	19 €
• Avis d'opération	Gratuit
Mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	13,15 €
Confirmation de l'émission de transfert	9,75 €

(33) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

(35) Hors frais de courtage et livraison sur l'étranger (dans le respect du plafond de 0,50 % pour le PEA/PEA PME).

Paiements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change) ●▲📈

- Opération jusqu'à 250 € 10,55 €
- Opération de plus de 250 € 17,15 €
- Avis d'opération **Gratuit**

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)

- Commission d'encaissement par chèque 0,10 %
- Minimum 20,40 €

Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)

- Frais de dossier 27,35 €
- Commission d'encaissement par chèque 0,10 %
- Minimum 44,25 €
- Frais de courrier express étranger 64,05 €



Assurances et prévoyance

Mentions légales : les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07.022.973. Ces contrats sont souscrits auprès de PACIFICA, PREDICA, CAMCA et CAA (cf détail p24).

Assurance de la Banque au Quotidien ⁽³⁶⁾	Standard	Premium
SécuriTRESORERIE	de 16,20 € à 36 €/an/ compte selon la tranche de découvert 📈	
SécuriCOMPTE PLUS ⁽²²⁾ - Assurance perte et vol des moyens de paiement 📈	24 €/an/compte 📈	50,40 €/an/compte
SécuriWEB	15 €/an/compte 📈	30 €/an/compte 📈
SécuriBUDGET	20,40 €/an/compte	
SécuriPROTECTION		24 €/an/compte
SécuriÉPARGNE	3 €/an/compte	22,56 €/an/compte
SécuriLIVRETS	22,80 €/an/assuré	
SécuriZEN	22,80 €/an/assuré	

Assurances pour vous et vos proches [Nous consulter](#)

Assurances pour vos biens [Nous consulter](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien [Nous consulter](#)

Assurance emprunteur [Nous consulter](#)



Succession

La facturation du service est fonction de la totalité des avoirs détenus par le défunt au Crédit Agricole.

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

Avoirs ⁽³⁷⁾ compris entre 0 € et 2 000 € 📈 **Gratuit**

Avoirs ⁽³⁷⁾ supérieurs à 2 000 €

- % du montant des encours 1 %
- Minimum 80 €
- Maximum 620 €

Frais de gestion annuel pour les dossiers de plus d'un an (sauf compte inactif) 85 €

(22) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(36) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53 rue de La Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

(37) Hors assurance-vie.



Autres services (Offres réservées aux clients Crédit Agricole)

Magazines (abonnements annuels, versions numériques)

Merci pour l'Info Essentiel - cf p.10 détails de l'offre "Essentiel"	12 €
Merci pour l'Info Premium - cf p.10 détails de l'offre "Premium"	18 €
Merci pour l'Info Prestige - cf p.10 détails de l'offre "Prestige"	48 €
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € /an

Magazines (abonnements annuels papier et numérique)

Merci pour l'Info (12 n°/an et ses guides pratiques)	56,08 €
Régal (abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €
Maison créative (abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €
Santé magazine (abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €
Détours en France (abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €
Plus de Pep's (abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €
Parents (abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	25,90 €
Détente et Jardin (abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €

Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de presse du groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels, nous nous engageons à prendre en charge votre réclamation sous 48 heures (2 jours ouvrés) et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai maximum de 2 mois, sauf cas particulier.

Toutefois si votre réclamation porte sur des services de paiement (ex : virements, prélèvements, cartes bancaires), le Service Écoute Clients s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrables, suivant la date de réception de votre réclamation. Ce délai de 15 jours pourra être porté à 35 jours ouvrables dans des situations exceptionnelles.

Dans le cas d'une résolution complexe qui entraînerait un délai de traitement supérieur, vous serez informé par écrit des causes du retard dans la gestion de votre demande.

• LES VOIES DE RECOURS INTERNES :

1. VOTRE CONSEILLER OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils sont à votre écoute et veillent à la prise en compte de votre demande.

Pour faire part de votre réclamation, vous pouvez vous rendre auprès de votre agence ou les contacter par téléphone, par courrier postal ou courriel. Vous pouvez également faire part de votre mécontentement par le biais de votre messagerie sécurisée depuis votre espace en ligne. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

2. LE SERVICE ÉCOUTE CLIENTS

Si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le directeur de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Écoute Clients aux adresses suivantes :

- Par voie postale :
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère
Service Écoute Clients
7, route du Loch
29555 QUIMPER CEDEX 9
- Par mail : eccli@ca-finistere.fr
Ainsi que par téléphone au : **02 98 76 01 11** (appel non surtaxé)

• LES VOIES DE RECOURS EXTERNES :

Si votre agence ou le Service Écoute Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction, vous pouvez faire appel au médiateur compétent. La médiation bancaire et de l'assurance est un dispositif légal régi par les articles du code de la consommation et du code monétaire et financier. Le cas échéant, si un délai de 2 mois s'est écoulé depuis l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit agricole du Finistère, vous pouvez saisir le médiateur.

Le Médiateur de la Fédération Bancaire Française (FBF) est compétent pour les litiges entre un client, personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, et un établissement de crédit, relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, de services d'investissement, d'instruments financiers et de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par l'établissement de crédit.

Pour toute précision et connaître les conditions, vous pouvez consulter le site internet : www.lemediateur.fbf.fr et la charte du service de médiation auprès de la FBF.

Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet : www.lemediateur.fbf.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Fédération Bancaire Française - CS 151 - 75422 PARIS CEDEX 09.

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, d'un différend à caractère individuel en matière financière, relevant de la compétence de l'AMF (ex : ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM ou autres fonds collectifs, épargne salariale ...). En revanche, il n'est pas compétent en matière bancaire, de fiscalité et d'assurance.

Pour toute précision et connaître les conditions, vous pouvez consulter le site internet et la charte de médiation de l'AMF.

Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet : www.amf-france.org ou par courrier postal à l'adresse suivante : Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2.

Dans le cadre d'un différend à caractère individuel en matière financière vous pouvez opter pour le Médiateur de la FBF ou pour celui de l'AMF, ce choix sera définitif.

- **Le Médiateur de l'Assurance** peut être saisi par tout consommateur assuré ou bénéficiaire, d'un litige relatif à la souscription, l'interprétation ou l'application d'un contrat d'assurance. Les litiges relatifs à la politique commerciale d'une entreprise ne relèvent pas de sa compétence.

Pour toute précision et connaître les conditions, vous pouvez consulter le site internet : www.mediation-assurance.org et la charte du Médiateur de l'Assurance.

Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet ou par courrier postal à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 9.

À noter : pour pouvoir saisir le Médiateur de l'Assurance, il faudra avoir préalablement écrit au service clients de l'assureur :

- pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès, adressez-vous à : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15,
- pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), Santé, adressez-vous à : Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15,
- pour un contrat d'assurance emprunteurs, adressez vous en fonction de l'assureur concerné à : CACI service clients 40 allée Vauban 59110 La Madeleine, • à CNP Assurances, Service réclamations TSA 81566, 4 Place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15 ou par mail à recla.cf@cnp.fr.

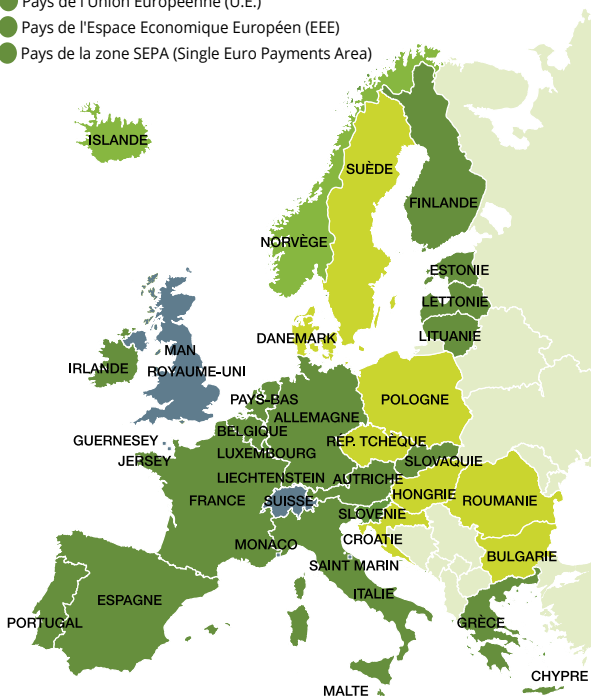
• AUTRES RECOURS :

- Vous pouvez émettre une réclamation relative à la souscription sur internet d'un produit ou d'un service du Crédit Agricole du Finistère en passant par la plateforme européenne de résolution en ligne des litiges.

Site internet (saisie possible dans la langue de votre choix) : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Vos contacts *Numéros utiles*

Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :




> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(coût d'un appel local)
(+33) 9 69 39 92 91 depuis l'étranger
(coût selon opérateur)

Pour accéder aux services d'assistance et d'assurance de votre carte :

(+33) 9 69 36 15 15 - MasterCard
Coût selon opérateur
(+33) 9 69 32 26 36 - VISA
Coût selon opérateur

Pour déclarer un sinistre, une panne ou un besoin urgent de rapatriement auprès de votre assurance Pacifica :

0 800 810 812 (N° vert)
Depuis l'étranger : (+33) 1 40 25 58 48
Coût selon opérateur

 www.credit-agricole.fr/ca-finistere  Votre conseiller en direct sur votre smartphone  02 98 32 05 98 Appel non surtaxé

Des innovations à votre service

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence... Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone® et Android™ et des sites dédiés.



PAIEMENT MOBILE ^{(38) (39)}

Accédez rapidement aux services liés à votre carte. Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



MA BANQUE ⁽³⁸⁾

Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget. Planifiez vos projets en toute sérénité.



Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulation de crédit immobilier en ligne. Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.



SQUARE HABITAT ⁽⁴³⁾

Rendez-vous sur le site www.squarehabitat.fr/sh-bretagne/



PACIFICA ⁽⁴⁴⁾

Déclarez un sinistre avec votre mobile. Prenez des photos des dégâts.

⁽³⁸⁾ Téléchargement et accès gratuits à l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon le barème tarifaire en vigueur dans votre Caisse régionale).

Apple Store est une marque d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

⁽³⁹⁾ Paiement mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib, qui comprend :

- Paylib en ligne ⁽⁴⁰⁾

- Paylib sans contact ⁽⁴¹⁾

- Paylib entre amis ⁽⁴²⁾

⁽⁴⁰⁾ Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo "PAYLIB".

⁽⁴¹⁾ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁽⁴²⁾ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

⁽⁴³⁾ SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING, 8 rue du mont Saint Michel, 35830 BETTON, au capital de 7 500 000 € - RCS RENNES 490 597 663. Ape : 6420Z Société Holding. Société de Courtage d'Assurance Orias n° 09046830.

⁽⁴⁴⁾ Téléchargement et accès gratuit de l'application Pacifica, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

VOS CONTACTS

UNE INFORMATION ? UN CONSEIL ?

CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCÈS



Centre de Relation Clients
02 98 32 05 98 APPEL NON SURTAXÉ

Internet
www.credit-agricole.fr/ca-finistere
accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès

Restons connectés !



Ma banque

Ma Banque
Suivre vos comptes
Gérer votre budget
Planifier vos projets



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le catalogue général des conditions tarifaires, le glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-finistere

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés. Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole du Finistère", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.oriass.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Téléphone : 02.98.76.01.11 et site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-finistere> Établissement de crédit de droit français :

- contrôlé par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)
- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09)
- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02
- contrôlé par Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex)

Voir également le site : www.banque-france.fr

Le Crédit Agricole du Finistère propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAA et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat. **PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. **CAA** (Crédit Agricole Assurances), société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS PARIS. **CAMCA** (la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue de la Boétie 75008 Paris - immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053. **Uni-Médias**, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 € - 22 rue Letellier - 75015 PARIS B 343 213 658 RCS PARIS.

12/12/2022 - Réf.PBCM004_CGB2023_PART29_V13, édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

